

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par le soussigné Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 3 avril 2023, ledit conseil a adopté le règlement numéro 3-2023 établissant les dépenses à être engagées par la municipalité, en 2023, en application de la Loi sur les immeubles industriels municipaux;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 12 mai 2023.

Bastien Gaudet,
Greffier